



Conjoint fumant sur le balcon, existe-t-il un système de ventilation pour modifier la circulation de l'air ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 9 avril 2013

Bonjour,

Mon conjoint fume sur le balcon mais je sens l'odeur des fumées de cigarette qui rentre dans notre studio par les grilles d'aération des fenêtres. Comment puis-je procéder car l'air doit circuler des deux côtés de la pièce. Connaissez-vous un système de ventilation qui permettrait que l'air circule sans que la fumée de tabac ne rentre ?

Avec tous mes remerciements,

Cordialement,

M.F

Réponse :

Aucun texte légal n'interdit de fumer sur son balcon, mais vous risquez d'avoir à faire face à des voisins qui, eux-mêmes gênés par cette fumée provenant de votre balcon, pourraient vous poursuivre pour trouble anormal de voisinage qui, lui, est codifié.

Nos compétences techniques pour apporter des conseils dans le domaine spécifique des systèmes de ventilation ne nous permettent pas répondre de manière précise à votre question. Un aérolicien devrait pouvoir vous répondre

Conseil utile :

Dans la [boutique en ligne de DNF](#) vous avez accès à deux brochures dont l'une a été éditée par DNF : « [Tabagisme passif : Savoir se protéger dans son lieu d'habitation](#) », et l'autre par l'Office Français de prévention du Tabagisme, notre partenaire [OFTA : Une maison saine](#) .